



Étude d'évaluation provisoire du Programme des
équipes interdisciplinaires de recherche en santé et du
Programme des alliances communautaires pour la
recherche en santé

Résumé détaillé

Direction de l'évaluation et de l'analyse
Mars 2006

TABLE DES MATIÈRES

I	Introduction.....	3
A.	OBJET DU RAPPORT.....	3
B.	PROGRAMMES DES EIRS ET DES ACRS DES IRSC.....	3
C.	APPROCHE D'ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION	4
D.	MÉTHODOLOGIE	4
II	RÉSULTATS.....	6
A.	RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	6
1.	Utilisation des relations existantes	6
2.	Caractéristiques et ampleur de l'interdisciplinarité et de la collaboration	6
3.	Formation d'étudiants	9
B.	GESTION DE PROJET.....	10
1.	Rôle et influence du système universitaire	10
2.	Rôle des partenaires communautaires.....	12
C	APPLICATION DES CONNAISSANCES.....	14
3.	Comprendre ce qu'est l'application des connaissances.....	14
4.	Mécanismes de l'application des connaissances	15
5.	Publications.....	15
III	CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX.....	16

I INTRODUCTION

A. OBJET DU RAPPORT

Ce qui suit est un résumé détaillé de l'étude d'évaluation provisoire du Programme des *équipes interdisciplinaires de recherche en santé* (EIRS) et du Programme des *alliances communautaires pour la recherche en santé* (ACRS) des IRSC. Un rapport plus étendu traitant de façon plus détaillée de la méthodologie et des résultats est disponible sur demande.

B. PROGRAMMES DES EIRS ET DES ACRS DES IRSC

Les programmes des EIRS et des ACRS étaient considérés comme des programmes « de transition » aux IRSC, car ils reposaient sur des aspects nouveaux de la mission des IRSC par rapport à celle du CRM, à savoir une recherche vouée à l'utilisation, reposant sur un bassin disciplinaire vaste et englobant, et qui est réceptive aux besoins importants en matière de santé de la société canadienne et à l'évolution du système de santé.

Un total de 79 862 748 \$ devait être affecté aux deux programmes sur cinq ans. En janvier 2001, un nombre total de 11 subventions des EIRS et de 19 subventions des ACRS était octroyé (montants allant de 0,6 M\$ à 3,2 M\$) pour une période de financement allant jusqu'à cinq ans. Quelque 600 chercheurs étaient concernés, représentant plus de 100 établissements et 242 partenaires communautaires.

Le Programme des EIRS avait pour objet d'accroître l'interdisciplinarité et l'applicabilité de la recherche en santé au Canada, en encourageant les chercheurs en santé œuvrant dans de multiples disciplines à collaborer, comme une seule entité intégrée, à des recherches programmatiques. Le programme visait à dépasser le modèle classique chercheur unique/laboratoire unique. Pour être admissibles aux subventions, les équipes devaient inclure au moins cinq chercheurs touchant à au moins deux domaines de recherche en santé (biomédical, clinique, services de santé ou santé des populations) et travaillant dans au moins deux établissements sur un important problème de santé.

Le Programme des ACRS visait à augmenter la réceptivité de la recherche canadienne en santé aux besoins de la population, et à renforcer l'apprentissage et la collaboration mutuels des différents organismes communautaires. En s'appuyant sur le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC), dirigé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), ce programme contribuait à l'établissement de partenariats entre les chercheurs et les communautés, espérant faire participer pleinement les partenaires communautaires à tous les aspects de l'effort de recherche.

C. APPROCHE D'ÉLABORATION DE L'ÉVALUATION

L'évaluation est formative et semblable, dans son approche et sa portée, aux *études de processus* mises au point par Cronbach¹ selon lesquelles une évaluation doit permettre de comprendre et de décrire ce qui se produit dans le cadre de la pratique quotidienne de gestion et de conduite d'un programme ou d'une activité, soit, dans notre cas, l'exécution de recherches subventionnées dans le cadre des EIRS et des ACRS. L'évaluation ne vise pas, toutefois, à aborder la question des répercussions ou des effets à long terme de la recherche interdisciplinaire/communautaire, pas plus qu'elle n'offre de recommandations de gestion quant à la poursuite ou à l'abandon du programme.

Un Comité directeur d'évaluation a participé à toute la phase de conception ainsi qu'à la première partie de l'évaluation, laquelle a été menée par un consultant externe, Applied Research Consultant (ARC). Le comité était composé de 8 représentants des IRSC, des programmes des EIRS et des ACRS, du FRSQ et du milieu universitaire.

Les programmes des EIRS et des ACRS présentant chacun des composantes singulières, ont été considérés comme distincts, bien que complémentaires, pendant la mise en œuvre. Alors que l'évaluation s'articule autour de questions d'ordre général liées à l'exécution de recherches collectives financées par des subventions importantes et diverses, l'évaluation fait ressortir certains résultats uniques obtenus par les programmes, quand cela est approprié (p. ex., le rôle des partenaires communautaires dans le cadre des subventions des ACRS).

Ce rapport présente des données relatives aux trois domaines suivants : *renforcement des capacités, gestion de projet et application des connaissances*.

D. MÉTHODOLOGIE

Deux méthodes distinctes ont été employées aux fins de cette évaluation : la constitution d'un groupe de réflexion réunissant les chercheurs principaux des EIRS et des ACRS ainsi que certains représentants communautaires choisis, et l'organisation d'un sondage auprès des populations des EIRS et des ACRS, y compris les partenaires communautaires.

- Quatre groupes de réflexion distincts comprenant 20 représentants des EIRS et des ACRS ont été formés pendant l'été 2003.
- Le sondage a été mené à partir d'une liste à jour des participants aux programmes. Cinquante pour cent (50 %) des personnes contactées ont répondu (n = 112). Les deux programmes ont obtenu des taux de réponse semblables, soit 48 % pour les ACRS et 53 % pour les EIRS.

Les groupes de réflexion et les personnes interviewées lors du sondage et à l'occasion d'entrevues se composaient principalement de chercheurs, de participants communautaires et de chercheurs principaux travaillant directement au sein des EIRS et des ACRS. Il existe donc une possibilité d'erreur systématique dans la prépondérance de la preuve venant appuyer les approches des EIRS et des ACRS ainsi que les styles de gestion actuels des chercheurs et des chercheurs principaux. En l'absence d'un groupe témoin valide, il n'est pas possible de définir l'ampleur qu'aurait pu prendre la

¹ Voir, par exemple, l'ouvrage de Cronbach, *Designing evaluations of educational and social programs*, 1982.

recherche interdisciplinaire et communautaire sans les subventions des IRSC. Étant donné l'absence d'une définition normalisée du concept d'interdisciplinarité, et l'absence de mesures communes servant à évaluer son emploi et son degré de réussite, cette évaluation est nécessairement exploratoire.

II RÉSULTATS

A. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Cette section met en relief les résultats de l'évaluation provisoire quant à la fonction de renforcement des capacités de recherche des équipes des EIRS et des ACRS. Dans le contexte de cette évaluation, la notion de renforcement des capacités renvoyait à la façon dont d'importantes subventions de recherches collectives encourageaient et favorisaient la recherche interdisciplinaire et coopérative. La présente section inclut les résultats sur :

- l'utilisation des relations existantes;
- les caractéristiques et l'ampleur de l'interdisciplinarité et de la collaboration;
- la formation des étudiants.

1. Utilisation des relations existantes

Les participants aux groupes de réflexion ont indiqué que les membres de la majorité des équipes avaient déjà eu des liens et collaboré dans le passé. Les chercheurs décrivent l'existence de collaborations officielles antérieures à l'obtention des subventions des IRSC, collaborations que les subventions ont permis de « consolider ». Le sondage a également démontré que près des trois quarts des chercheurs travaillaient en étroite collaboration avec des chercheurs d'autres disciplines, et que près de la moitié d'entre eux avaient déjà collaboré avec certains de ces chercheurs dans le cadre d'autres subventions.

En l'absence d'un groupe témoin valide, il est impossible de vérifier s'il est *nécessaire* que les équipes de recherche interdisciplinaire et communautaire aient eu des liens antérieurs. Il semble toutefois que la plupart des équipes subventionnées aient utilisé des relations préexistantes pour présenter un projet qui soit retenu.

2. Caractéristiques et ampleur de l'interdisciplinarité et de la collaboration

Les chercheurs principaux ayant pris part aux groupes de réflexion ont observé que les IRSC ne définissaient pas ce qu'était la recherche interdisciplinaire et qu'à l'exception des impératifs structurels des projets, ils avaient offert peu d'orientation quant à leurs attentes à cet égard. L'appel de propositions définissait les quatre thèmes de recherche des IRSC et exigeait que, dans le cadre des subventions des EIRS, les recherches en couvrent au moins deux. L'octroi des subventions des ACRS n'imposait, toutefois, que la participation de partenaires communautaires : l'appel de propositions n'exigeait pas de façon explicite que les membres proviennent de différents domaines de recherche.

Le sondage a fourni, quant à lui, des caractéristiques préliminaires quantifiables de l'interdisciplinarité et de la collaboration telles qu'elles se sont exprimées au sein des programmes des EIRS et des ACRS. Les personnes interrogées ont déterminé les caractéristiques qui s'appliquaient à leur subvention. Si elles en choisissaient plusieurs, elles devaient les classer par ordre d'importance relative. Le tableau A-1 présente les résultats détaillés, en classant par ordre d'importance décroissant les principaux motifs justifiant la nature interdisciplinaire de la subvention de recherche.

Pièce A-1

Classement moyen des principaux motifs justifiant le caractère interdisciplinaire de la subvention, par type de subvention

	Total	Type de subvention	
		ACRS	EIRS
Total (plusieurs réponses possibles)	(n = 116)	(n = 67)	(n = 49)
Dépendance de la recherche à l'égard de la complémentarité des compétences et/ou des connaissances.	1.78	1.85	1.67
Relations personnelles qui existaient entre les principaux participants avant l'obtention de la subvention.	2.09	1.89	2.35
Caractéristiques communes des concepts de recherche parmi les participants.	2.58	2.44	2.76
Reconnaissance de nouveaux concepts intégrant parmi les participants.	2.59	2.34	2.97
Dépendance d'un certain nombre de participants à l'égard du partage de technologies telles que les banques de données ou certaines parties d'équipement centrales.	2.90	3.08	2.78
Autre	3.17	3.17	0

Échantillon de base : Chercheurs principaux, co-demandeurs, chercheurs en chef et représentants des partenaires communautaires.

Question : Selon vous, quels sont les principaux motifs justifiant la qualité ou le caractère interdisciplinaire de cette subvention de recherche? Veuillez citer tous ceux qui s'appliquent. Si vous en choisissez plusieurs, classez-les par ordre d'importance, en donnant la note 1 au plus important.

Le classement des caractéristiques de l'interdisciplinarité est le même pour les subventions des EIRS et des ACRS, *la plus importante étant la dépendance de la recherche à l'égard de la complémentarité des compétences et/ou des connaissances*. L'existence de relations personnelles entre les participants principaux, antérieures à l'obtention de la subvention, arrive en deuxième position. Les résultats du tableau A-1 pourraient indiquer que la recherche interdisciplinaire repose principalement sur l'interdépendance des chercheurs, qu'elle s'incarne dans la complémentarité de leurs compétences ou dans les liens déjà établis entre eux. La façon dont ces facteurs influencent concrètement le développement des thèmes de recherche et la gestion continue de grandes équipes de recherche est ce qui n'est pas connu.

À l'occasion du sondage, les chercheurs devaient également préciser la mesure dans laquelle la subvention se traduisait, pour eux, en activités interdisciplinaires, et ce, à l'aide d'un ensemble de catégories émanant de l'analyse de Kessel et coll.² et des discussions des groupes de réflexion. Le tableau A-2 présente quatre descriptions du travail effectué dans le cadre d'une subvention, classées par degré d'interdisciplinarité croissant. Ces descriptions ne s'excluant pas mutuellement, le sondage permettait de donner plusieurs réponses. Les données montrent des distributions semblables pour les participants des EIRS et des ACRS, et elles semblent indiquer que *la plupart des chercheurs des EIRS et des ACRS participent à la conception de la recherche quand celle-ci met activement en jeu d'autres disciplines sur une période étendue, ce qui représente le plus fort degré d'interdisciplinarité de la recherche*. Bien que cela n'apparaisse pas dans le tableau A-2, les stagiaires et les membres d'équipe les moins confirmés obtenaient les cotes les plus faibles dans la dernière catégorie, ce qui laisse à penser que les chercheurs chevronnés ou principaux ont tendance à avoir les liens les plus actifs avec les chercheurs d'autres disciplines.

² Kessel, Frank, Rosenfield, Patricia et Anderson, Norman, *Expanding the Boundaries of Health and Social Sciences: Case Studies in Interdisciplinary Innovation*, 2003.

Tableau A-2 Ampleur du travail interdisciplinaire, par type de subvention

	Total	Type de subvention	
		ACRS	EIRS
Total (plusieurs réponses possibles)	(n = 141)	(n = 76)	(n = 63)
Je travaille presque exclusivement dans ma discipline.	11 %	9 %	12 %
Je travaille dans ma discipline en collaborant de façon parallèle ou séquentielle avec des chercheurs d'autres disciplines, les différentes disciplines se mélangeant peu.	32 %	28 %	37 %
J'importe des références, des instruments ou des techniques d'autres disciplines.	37 %	41 %	32 %
Je contribue à l'élaboration et à l'exécution d'une recherche qui met activement en jeu d'autres disciplines, sur une période étendue et à chaque phase de la recherche.	63 %	62 %	65 %

Échantillon de base : Chercheurs principaux, co-demandeurs, chercheurs en chef, chercheurs, boursiers post-doctoraux et stagiaires.

Question : Nous désirons connaître la mesure dans laquelle la subvention des IRSC se traduit, pour vous, en activités interdisciplinaires. Veuillez indiquer si ces descriptions s'appliquent au travail que vous effectuez dans le cadre de la subvention.

Suivant une méthodologie exploratoire, l'équipe d'évaluation a également effectué une analyse factorielle du sondage afin d'élaborer un indice d'interdisciplinarité quantitatif. Cet indice a été établi en fonction du degré de travail interdisciplinaire auquel estimaient se livrer les chercheurs. Les caractéristiques de l'interdisciplinarité, telles qu'elles avaient été signalées par les personnes interrogées lors du sondage, comprenaient un rôle au sein du projet, le nombre de collaborateurs participant au projet, la mesure dans laquelle la personne interrogée travaillait dans sa propre discipline et la mesure dans laquelle elle contribuait à l'élaboration et à l'exécution d'une recherche qui mettait activement en jeu d'autres disciplines³. Par le biais de cet indice, l'équipe d'évaluation a alors tenté de déterminer les caractéristiques liées au fait de travailler de façon interdisciplinaire. Cette analyse étant exploratoire, les résultats doivent être utilisés avec prudence. Toutefois, les résultats préliminaires semblent démontrer les faits suivants.

L'interdisciplinarité est reliée :

- **au rôle occupé dans le cadre de la subvention** : les chercheurs principaux étaient plus susceptibles de faire état d'activités interdisciplinaires que les chercheurs recrutés dans le cadre de la subvention;
- **aux affectations universitaires** : une comparaison par paire a semblé montrer que les associés de recherche et les boursiers post-doctoraux participaient à moins d'activités interdisciplinaires que les chercheurs occupant un poste à temps plein ou à temps partiel menant à la permanence, ou un poste à temps plein ne menant pas à la permanence;
- **à la rédaction d'articles en collaboration avec un partenaire communautaire**, laquelle est liée à une plus grande participation aux activités interdisciplinaires;

³ L'annexe A du rapport d'évaluation plus complet présente plus de renseignements sur la méthode d'indexation.

- **à l'incidence des différences dans le dossier de publication portant sur la carrière universitaire :** les personnes interrogées ayant signalé de plus forts degrés d'activité interdisciplinaire ont également déclaré que leur dossier de publication avait une incidence plus favorable sur leur carrière universitaire.

L'interdisciplinarité n'est pas reliée :

- **au programme :** les chercheurs œuvrant dans le cadre des subventions des EIRS et des ACRS ont décrit des degrés semblables d'interdisciplinarité dans leur travail;
- **au statut universitaire :** le degré d'activité interdisciplinaire ne varie pas en fonction du statut (professeur, professeur agrégé, etc.);
- **au domaine de recherche des IRSC :** pas de différences notables entre les domaines;
- **au nombre des publications** soumises à titre de premier auteur ou d'auteur principal;
- **à la reconnaissance de contributions,** comme des services professionnels rendus ou des services rendus à la collectivité.

3. Formation d'étudiants

Il semble que, dans le cadre des subventions des deux programmes, des efforts importants soient accomplis à l'égard de la formation d'étudiants. Les chercheurs des ACRS qui participent aux groupes de réflexion étaient particulièrement susceptibles d'indiquer que des efforts étaient faits en faveur du développement de compétences en recherche chez les étudiants et les membres du personnel des organismes communautaires partenaires. Lors du sondage, seul un nombre restreint d'étudiants à la maîtrise, de candidats au doctorat et de chercheurs post-doctoraux a été interrogé. Leurs réponses semblent indiquer que leur participation aux recherches subventionnées est satisfaisante.

Le sondage posait la question des répercussions de la subvention sur la structure des programmes universitaires de second cycle. Le tableau A-3 montre que plus de la moitié des chercheurs participant aux deux programmes de subvention ont signalé soit que de nouveaux programmes interdisciplinaires avaient été élaborés, soit que la souplesse des programmes existants avait été augmentée.

Tableau A-3 Influence sur les programmes de second cycle, par type de subvention

	Total (n = 141)	Type de subvention	
		ACRS (n = 76)	EIRS (n = 65)
Élaboration de nouveaux programmes interdisciplinaires.	23 %	21 %	26 %
Souplesse accrue des programmes existants.	35 %	26 %	42 %
Autre (précisez) (La plupart des personnes interrogées ayant choisi cette réponse ont indiqué qu'il n'y avait pas d'influence/de répercussions, qu'aucune n'était nécessaire, etc.)	40 %	42 %	38 %

Échantillon de base : Chercheurs principaux, co-demandeurs, chercheurs en chef, chercheurs, boursiers

post-doctoraux et stagiaires.

Question: De quelle façon la subvention a-t-elle influencé la structure des programmes de deuxième cycle?

Les données présentées dans le tableau A-3 sont provisoires en raison de la possibilité de double comptage. Elles indiquent bien, toutefois, que les subventions de recherches interdisciplinaires et/ou communautaires peuvent entraîner des changements dans le milieu universitaire, tels que la création de nouveaux cours et de nouvelles possibilités de stage. À l'heure actuelle, aucun suivi n'a encore été effectué pour obtenir des exemples de ces changements et de plus amples renseignements sur leur nature précise.

B. GESTION DE PROJET

Les résultats de l'évaluation provisoire, soulignés ici, font partie de ces domaines qui peuvent être riches en enseignements pour ainsi comprendre les possibilités et défis que présente la gestion de subventions de recherches interdisciplinaires et communautaires, notamment :

- le rôle et l'influence des universités,
- le rôle et l'influence des partenaires communautaires.

1. Rôle et influence du système universitaire

Les intervenants des groupes de réflexion, notamment les universitaires, se sont inquiétés du fait que la recherche interdisciplinaire n'est peut-être pas encore largement acceptée au sein des universités. Ils se sont également dits frustrés à l'effet que la charge de travail nécessaire à la gestion d'une subvention des EIRS ou des ACRS n'y soit pas nécessairement largement reconnue au sein des universités. Les réponses au sondage avaient tendance à confirmer ces remarques. Comme l'indique le tableau B-1, seul un quart, environ, des 22 chercheurs principaux ayant répondu au sondage ont fait savoir que leur subvention des EIRS ou des ACRS répondait aux plus hautes priorités de leur département. Deux tiers d'entre eux ont toutefois indiqué que la subvention entrait dans le cadre des priorités de leur département. Il faudrait cependant mener des recherches plus poussées pour comprendre la façon dont d'importantes subventions de recherches collectives, comme celles des EIRS et des ACRS, sont perçues au sein des départements universitaires. Le manque de reconnaissance est peut-être fonction des sujets plutôt que de la nature interdisciplinaire de la subvention.

Tableau B-1 Subvention correspondant aux priorités du département du chercheur principal, par programme

	Total (n = 22)	Type de subvention	
		ACRS (n = 13)	EIRS (n = 9)
La correspondance entre la subvention et les priorités du département est minime.	5 %	8 %	0 %
La subvention s'insère dans le cadre des priorités du département.	64 %	62 %	67 %
La subvention répond à la plus haute priorité du département.	27 %	23 %	33 %
Commentaire	5 %	8 %	0 %

Échantillon de base : Chercheurs principaux.
 Question : Dans quelle mesure la subvention correspond-elle aux priorités du département auquel les chercheurs principaux sont affectés?

Une autre préoccupation exprimée par le groupe de réflexion portait sur le fait que les professeurs débutants étaient confrontés à de multiples obstacles les dissuadant de prendre part aux recherches subventionnées.

L'incidence du travail est un aspect prépondérant, p. ex., la modification de la pratique clinique. Si un débutant participe à des activités importantes, cela devrait être reconnu, même si le travail est interdisciplinaire et qu'il est un collaborateur parmi d'autres.

Les chercheurs doivent se priver de subventions avec publications à la clé pour participer à des recherches subventionnées (des EIRS/ACRS) non rémunératrices qui ne font pas, non plus, progresser leur carrière.

Les universités encouragent les professeurs débutants à se faire publier comme premier auteur, ou à obtenir des subventions en tant que chercheur principal. Un professeur adjoint n'aura probablement pas l'expérience nécessaire pour monter une recherche pareille. Et les comités de titularisation ne tiennent pas compte des collaborations aux recherches subventionnées des EIRS et des ACRS. Ces recherches prennent beaucoup de temps et ne permettent pas de se faire publier rapidement. De plus, la plupart des comités de titularisation se cantonnent à une seule discipline. Il leur est très difficile d'évaluer l'importance de la collaboration d'un chercheur.

À l'heure actuelle, nous ne pouvons savoir avec certitude quelles répercussions à long terme a, si tant est qu'il y en ait, le fait de participer à ces grandes recherches collectives subventionnées sur la réussite et la promotion universitaires. Une stratégie qu'il serait possible d'adopter lors de futures études serait de suivre le cheminement professionnel d'un jeune professeur ayant débuté dans le cadre d'une subvention des EIRS ou des ACRS, et de comparer ce cheminement, publications et promotions comprises, à celui d'un jeune professeur ayant débuté avec des subventions plus classiques (p. ex., subvention de recherche autonome en un seul laboratoire).

Les participants aux groupes de réflexion, parmi lesquels un groupe représentatif de bénéficiaires des EIRS et des ACRS, ont également indiqué que le processus d'examen éthique de la recherche avait créé des problèmes de taille dans le cadre de plusieurs subventions.

Approbations multiples du comité d'éthique de la recherche (CER) – une recherche subventionnée avec la collaboration de 104 hôpitaux requiert 104 approbations.

Les comités d'éthique universitaires sont rarement au courant des questions éthiques afférentes à la recherche communautaire, notamment quand celle-ci concerne les populations à haut risque.

Parce qu'il n'y a pas de lignes directrices pour ces examens, les comités ont tendance à rejeter les demandes. À la moindre ambiguïté, il est dit d'abandonner la recherche.

Des groupes d'éthiciens exercent des pressions énormes dont l'objectif est de rendre cet examen complexe, et d'en faire une discipline scientifique. L'objectif du chercheur est d'offrir des connaissances sur les populations. Les éthiciens professionnels tentent d'empêcher les « chercheurs exploités » d'abîmer des populations vulnérables.

Toutefois, **le processus d'approbation éthique de la recherche semble avoir présenté des défis de taille à un petit nombre de recherches subventionnées.** Certaines difficultés peuvent découler, en partie, de ce qui semble être des attentes chimériques à l'égard du temps et des ressources nécessaires pour mener ce processus à bonne fin.

2. Rôle des partenaires communautaires

Lors des discussions des groupes de réflexion, des chercheurs principaux des EIRS ont abordé la question de la nature et du caractère officiel des relations entretenues avec les partenaires communautaires⁴. Tous sont préoccupés par la stabilité de ces relations essentielles. **Tout le monde semble s'entendre sur le fait que la relation doit dépasser la simple collaboration étroite avec une seule personne issue d'un partenariat communautaire, car quand une personne-ressource clé s'en va, la relation peut ne pas être assurée.** Au moins deux approches ont été établies.

- **Établissement de relations plus officielles.** Selon cette approche, il est proposé que le partenaire et les bénéficiaires de la subvention signent une lettre d'entente pour officialiser la relation. Il semblait toutefois à certains chercheurs principaux que de tels accords officiels ne seraient pas particulièrement efficaces, n'étant pas contraignants. Un chercheur principal a fait ce commentaire : « Un protocole d'entente officiel, qui avait été établi avec un organisme, est devenu inutile quand cet organisme a disparu. Par contre, l'engagement des individus a subsisté. »
- **Étroite collaboration avec les organismes.** Quelques chercheurs principaux ont décrit l'importance d'encourager l'établissement de relations avec la collectivité et de gagner son soutien. Certains intègrent leurs partenaires communautaires dans la structure administrative en nommant leurs représentants à des corps dirigeants et/ou à des comités consultatifs, ce qui leur donne un rôle officiel dans la planification de la recherche. Il est également important que ces accords soient réciproques et que les chercheurs siègent, eux aussi, aux conseils des organismes partenaires.

Selon les chercheurs principaux des EIRS, près du tiers de ces subventions concernaient la participation de partenaires communautaires. Cependant, des 44 partenaires communautaires ayant répondu au sondage, seuls deux ont indiqué qu'ils participaient à des recherches subventionnées par les EIRS. Ce faible taux de réponse des partenaires communautaires des EIRS pourrait être l'expression de divers facteurs : le chercheur principal peut avoir omis d'inscrire le partenaire communautaire dans la liste des participants envoyée aux IRSC, le partenaire peut ne pas avoir consenti à participer au sondage, ou il peut ne pas avoir répondu à l'invitation à remplir le sondage. La presque totalité des partenaires communautaires qui ont répondu au sondage étant liés à des recherches des ACRS, les commentaires suivants exprimant leur point de vue doivent être interprétés comme étant ceux des partenaires de ce seul programme.

⁴ En ce qui concerne les ACRS, les critères d'admissibilité des partenaires communautaires reposent sur les lignes directrices du CRSH pour le programme des Alliances de recherche universités-communautés (ARUC). Les partenaires communautaires des ACRS doivent avoir été des organismes à but non lucratif basés au Canada et disposant d'un mandat de recherche. Ils doivent se conformer à des protocoles de recherche qui comprennent la liberté d'exécution des recherches et l'obligation de publier les résultats.

Les chercheurs principaux, les co-demandeurs et les représentants des partenaires communautaires ont décrit la nature des liens qui unissent les partenaires communautaires et les chercheurs subventionnés. Toutes les personnes interrogées œuvrant dans le cadre des ACRS, et celles œuvrant dans le cadre des EIRS qui ont indiqué que leur subvention comprenait la participation de partenaires communautaires, ont répondu à cette question. Les données sont présentées dans le tableau B-2.

Tableau B-2 **Participation des représentants des partenaires communautaires, par programme**

Nature des liens avec les partenaires communautaires (plusieurs réponses possibles)	Total (n = 111)	Type de subvention	
		ACRS (n = 90)	EIRS (n = 21)
Les représentants des partenaires communautaires prennent part aux décisions stratégiques concernant le domaine d'intérêt des activités de recherche.	60 %	63 %	43 %
Les représentants des partenaires communautaires participent activement à la recherche, p. ex., la nomination au groupe consultatif ou au groupe de gestion du projet de recherche, la nomination au conseil/au groupe consultatif.	58 %	61 %	43 %
Il existe une entente officieuse à l'égard des rôles et responsabilités des chercheurs et du ou des partenaires communautaires.	47 %	49 %	38 %
Une lettre d'entente officielle a été signée par les bénéficiaires de la subvention et le ou les partenaires communautaires.	37 %	38 %	33 %
Les représentants des partenaires communautaires prennent part aux décisions stratégiques dans le cadre de la subvention, p. ex., l'allocation des ressources.	35 %	39 %	19 %
Les chercheurs ont une participation active dans l'organisme partenaire, p. ex., la nomination au conseil/au groupe consultatif.	26 %	27 %	24 %

Échantillon de base : Chercheurs principaux, co-demandeurs et partenaires communautaires.
 Question : Les liens unissant les partenaires communautaires et les chercheurs subventionnés peuvent prendre de nombreuses formes. Veuillez décrire la nature de ces liens / avec notre organisme / dans votre projet.

Bien que la participation communautaire à ces deux programmes varie en importance, **les données confirment que, globalement, la collaboration avec les organismes communautaires est étroite, comme l'ont décrit les participants aux groupes de réflexion.** Plus de la moitié des personnes interrogées ont indiqué que les partenaires communautaires prenaient part aux décisions stratégiques à l'égard des domaines d'intérêt et des activités de la recherche, et qu'ils avaient une participation active au sein d'un groupe consultatif ou d'un groupe de gestion. Près du tiers des personnes interrogées ont indiqué que les partenaires communautaires prenaient part aux décisions stratégiques mettant en jeu l'allocation des ressources de la subvention de recherches.

Dans le cadre des groupes de réflexion, des chercheurs principaux ont décrit les avantages collatéraux que tirent les chercheurs et les organismes de ces relations étroites. Chaque partie confère une certaine légitimité aux interactions de l'autre avec la population, de sorte que le travail d'un partenaire

communautaire gagne en prestige grâce à son association avec des chercheurs universitaires, et que le travail des chercheurs se trouve validé aux yeux de la population.

Cinquante-sept pour cent des partenaires communautaires qui ont répondu au sondage ont indiqué que leur participation aux recherches subventionnées avait apporté des changements au sein de leur organisme. Un examen de la description de ces changements semble montrer qu'ils se classent en deux grandes catégories.

- **Décisions fondées sur des données probantes.** Près du tiers des partenaires communautaires interrogés ont mentionné le fait de fonder les décisions sur les données probantes, ce qu'ils décrivaient parfois comme des changements apportés aux services en raison des résultats de recherche.
- **Mise en valeur de la culture de recherche.** C'est à peu près dans la même proportion que les partenaires communautaires interrogés ont décrit une mise en valeur de la culture de recherche au sein de leur organisme (renforcement des liens avec les chercheurs universitaires, identification de nouveaux projets, accroissement de la capacité à participer à la recherche et à l'interprétation et diffusion des résultats de recherche).

Les partenaires communautaires ont souligné que l'établissement d'un partenariat efficace demandait du temps et l'instauration d'un climat de confiance, que le processus était complexe, qu'il exigeait des communications ouvertes, une écoute attentive de part et d'autre, du respect, et que les chercheurs pouvaient être confrontés à des différences entre leur langage et celui des partenaires (différences terminologiques, par exemple). On ne peut accélérer ce processus, et il peut être difficile de maintenir le lien au fil du temps.

C APPLICATION DES CONNAISSANCES

Bien qu'il ne fasse pas de doute que l'application des connaissances est une priorité des IRSC, l'emphase mise sur cette notion est un fait nouveau pour une bonne partie du milieu scientifique. Le cadre d'application des connaissances des IRSC n'a d'ailleurs été formulé que deux ans après la mise en place des subventions. Dans la section qui suit, nous examinons les efforts préliminaires fournis par les équipes des EIRS et des ACRS pour mettre en œuvre des stratégies d'application des connaissances. Cette section se divise en trois sous-sections : comprendre ce qu'est l'application des connaissances, les mécanismes de l'application des connaissances et les publications.

3. Comprendre ce qu'est l'application des connaissances

Dans le cadre des groupes de réflexion, le point de vue exprimé par les chercheurs principaux des ACRS était différent de celui des chercheurs principaux des EIRS. Chez les premiers, la principale préoccupation était de « faire connaître les résultats » afin qu'ils puissent être compris, assimilés et appliqués. Les préoccupations tournaient autour de deux questions.

- **Disponibilité de supports de publication adéquats.** De nombreux chercheurs principaux des ACRS ont observé qu'il était difficile de trouver des revues acceptant des articles issus de recherches communautaires et pluridisciplinaires, tels que pourrait en proposer une équipe des ACRS. Une équipe en particulier songe à publier un ouvrage ou une série d'ouvrages afin de partager les enseignements tirés de l'exécution des recherches subventionnées et les

résultats de la recherche.

- **Ressources nécessaires à l'application des connaissances.** De nombreux chercheurs principaux ont observé qu'ils avaient sous-estimé la complexité de la tâche et les ressources nécessaires.

Nous n'avons pas prévu de ressources adéquates pour la diffusion de nos résultats de recherche ou pour évaluer cette diffusion. Le succès qu'a connu notre recherche a créé une série de besoins, et a accru la demande. Nous sommes victimes de notre succès.

Les chercheurs principaux des EIRS avaient beaucoup plus de mal à définir ce qu'était l'application des connaissances, et ce qui était attendu d'eux. Ils se sont dits frustrés par le manque de directives à l'égard de la façon dont les IRSC voulaient qu'ils utilisent la subvention. L'application des connaissances était un nouveau concept pour certains, et semblait être très obscure.

Il est nécessaire que des directives nous soient données par les IRSC, notamment une définition concrète de ce qu'est l'application des connaissances, et une meilleure idée de la façon de procéder.

4. Mécanismes de l'application des connaissances

Les personnes interrogées lors du sondage ont indiqué que presque toutes les recherches subventionnées profitent des supports traditionnellement utilisés par les universitaires pour communiquer leurs résultats : présentations dans le cadre de conférences et publications dans des revues savantes. Cependant, la plupart des chercheurs utilisent également les autres supports nommés dans le sondage, soit les sites Web, les bulletins d'information et les médias. Certaines personnes interrogées ont fait remarquer que la liste était très restreinte, et qu'elle excluait un bon nombre des mécanismes utilisés dans le cadre de leur subvention pour communiquer leurs résultats de recherche aux décideurs ou aux directeurs qui peuvent les utiliser pour éclairer leurs positions de principe ou leurs décisions de gestion.

5. Publications

Alors que les discussions des groupes de réflexion faisaient état des difficultés rencontrées par les chercheurs des EIRS et des ACRS pour publier leurs résultats, les résultats du sondage nous donnent beaucoup moins de raisons d'être pessimistes. **Environ la moitié des personnes interrogées (54 %) ne voyaient aucune différence dans leur rythme de publication à titre de seul auteur ou d'auteur principal depuis le début de leurs recherches.** Les chercheurs des ACRS étaient moins susceptibles que les chercheurs des EIRS de faire état de difficultés à trouver des revues acceptant d'examiner et de publier des articles interdisciplinaires et des articles relevant de leur discipline (68 % des ACRS et 85 % des EIRS). Dans le sondage, il était demandé aux chercheurs s'ils avaient collaboré à la rédaction d'un article avec un partenaire communautaire. Fait remarquable, c'était le cas pour une proportion égale de chercheurs des ACRS et des EIRS (28 %). Le sondage a également montré que de nombreux chercheurs avaient présenté au moins un article concernant d'autres disciplines. Les chercheurs des ACRS et des EIRS étaient concernés en proportions presque identiques (74 %).

III CONCLUSIONS ET ENSEIGNEMENTS PRINCIPAUX

1. Les Instituts de recherche en santé du Canada doivent s'assurer que les objectifs des programmes ainsi que les mesures permettant de juger les bénéficiaires du programme soient clairs et concis. Au cours de la présente étude, il a semblé que le manque d'orientation des IRSC à l'égard de notions centrales, comme l'interdisciplinarité et les objectifs des subventions en matière d'application des connaissances, était cause de frustrations et d'inquiétudes dans le milieu de la recherche.
2. Bien que la mesure dans laquelle l'étude pouvait se fonder de façon précise, quantitative et convenue quant à l'interdisciplinarité ait été limitée, les données recueillies indiquent nettement l'existence de facteurs se rattachant au fait de travailler dans un environnement interdisciplinaire. Ces mesures pourraient servir de base à un contrôle continu du financement de futures activités interdisciplinaires.
3. Les observations qui nous ont été présentées laissent à penser que les subventions des EIRS et des ACRS, malgré la divergence du mandat de leurs programmes respectifs, de leurs définitions et de leurs restrictions d'utilisation, affichent des caractéristiques d'une remarquable similitude. Par exemple, alors qu'il n'était pas expressément exigé des programmes des ACRS que leurs recherches regroupent de multiples disciplines, beaucoup d'entre eux ont fait état d'un fort degré de collaboration entre des membres d'équipe issus de différentes disciplines. Ces résultats semblent montrer que des subventions importantes, à long terme et centrées sur des questions de santé complexes peuvent afficher, avec le temps, des caractéristiques semblables.
4. Les résultats présentés dans l'évaluation donnent à penser que la recherche interdisciplinaire repose sur l'interdépendance des chercheurs, qu'elle s'incarne dans la complémentarité de leurs compétences ou dans les relations déjà établies entre eux. Les résultats dénotent le fait que l'existence de relations antérieures à l'octroi de la subvention peut contribuer au maintien de l'interdisciplinarité de la recherche.
5. Les premières observations qui ont été faites sur l'intégration de partenaires communautaires dans le processus de recherche montrent que cette initiative donne des résultats positifs, et semble notamment être avantageuse pour les partenaires communautaires eux-mêmes (p. ex., plus de décisions prises sur la base de données probantes). Des exemples ont également été présentés à l'égard des mécanismes utilisés par les équipes de recherche pour intégrer les partenaires communautaires. Les opinions divergeaient toutefois quant à la mesure dans laquelle les liens entre chercheurs et partenaires communautaires devaient être officialisés. Cela laisse à penser que le ou les plus efficaces des mécanismes d'intégration de ces partenaires restent à définir. De toute évidence, la question est complexe et requiert une analyse complémentaire minutieuse.
6. Certains éléments quantitatifs et qualitatifs semblent montrer que les mesures incitant les professeurs débutants à prendre part à des recherches interdisciplinaires et communautaires, et les occasions qui leur sont offertes de le faire, sont restreintes. La période nécessaire à l'exécution de ces recherches, avant que des résultats publiables soient disponibles, semble être un problème de taille, bien qu'il y ait apparemment d'autres facteurs. Des études complémentaires pourraient examiner l'efficacité de l'utilisation d'importantes subventions de recherches collectives pour renforcer les capacités de recherche des professeurs débutants.
7. Le nombre d'établissements qui peuvent et devraient s'engager dans des recherches effectuées par un seul chercheur principal dans le cadre de subventions uniques est peut-être limité.

Les éléments indiquant que certaines recherches subventionnées étaient reportées en raison des processus multiples des comités d'éthique, par exemple, semblent montrer qu'il existe des restrictions d'ordre pratique quant au nombre d'établissements qui peuvent être intégrés de façon efficace à des recherches subventionnées et limitées dans le temps.